



Informations
riverains

TRAVAUX D'EXTENSION DU RÉSEAU DE CHAUFFAGE rue Daire

du 7 avril au 16 mai 2025



Madame, Monsieur,

Les travaux d'extension du réseau de chauffage urbain de la ville d'Amiens continuent dans votre quartier. Consciente des perturbations que ceux-ci vont engendrer au quotidien, Amiens Energies, entreprise Délégitaire en charge du déploiement du réseau de chauffage, met tout en œuvre pour réduire au maximum leur impact.

Pour faciliter la circulation, vous trouverez sur ces cartes, les zones concernées et les itinéraires de circulation que vous pourrez emprunter durant cette période. Veuillez noter que les dates des travaux indiquées ci-contre sont prévisionnelles et peuvent évoluer selon les contraintes rencontrées.

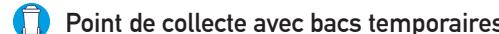
Amiens Energies et ses équipes assurent les accès piétons sur toutes les zones de travaux. Ils vous garantissent les accès aux services d'urgences, aux commerces, administrations, institutions, écoles... Néanmoins, il est interdit de se garer le long des emprises de chantier.

Retrouvez toute l'actualité des travaux sur le site :
<https://rezomee.fr/amiens-energies/>

L'équipe d'Amiens Energies vous remercie de votre compréhension et vous prie de l'excuser pour cette période de gêne occasionnée.



Les riverains sont invités à ramener **leurs propres conteneurs les jours de collecte habituels** et venir les reprendre

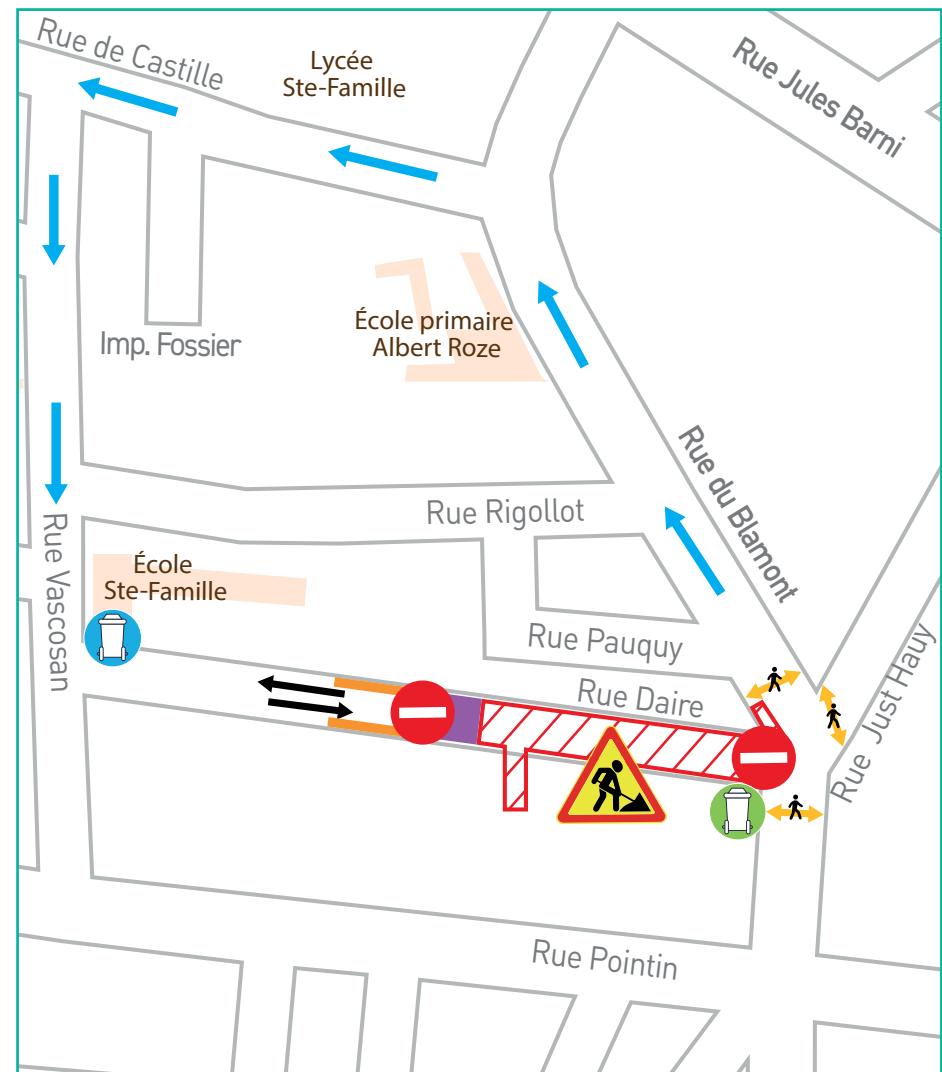


Les riverains sont invités à ramener **les sacs** dans les bacs mis à disposition **les jours de collecte habituels**



Afin de faciliter le stationnement, les places du coté impair rue Daire seront libérées du vendredi soir 17 h au lundi matin 7 h.

En dehors de ces horaires, toute voiture fera l'objet d'une mise en fourrière.



■ Rue Daire barrée en venant de la rue du Blamont

■ Mise en impasse de la rue Daire

■ Circulation piéton conservée au carrefour des rues du Blamont, Just Hauy et Daire



Qu'est-ce que le réseau de chauffage urbain Amiens Energies ?

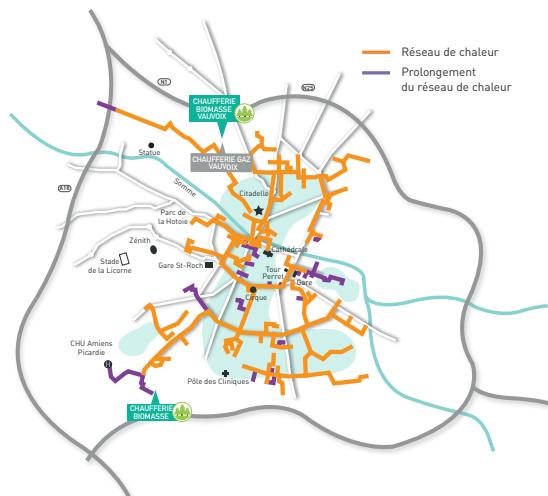
ENGIE Solutions, la Ville d'Amiens et la Banque des Territoires se sont associés pour créer Amiens Energies, délégataire de service public pour assurer la gestion et l'extension du réseau de chauffage depuis 2017.

Comment fonctionne-t-il ?

Le réseau de chauffage mobilise des énergies renouvelables et de récupération (bois, récupération de chaleur sur les eaux usées de la station d'épuration, géothermie) depuis différents sites de production et distribue cette chaleur renouvelable aux bâtiments raccordés.

Quels bâtiments raccordons-nous ?

Nous raccordons des bâtiments qui ont des besoins de chaleurs élevés comme des équipements municipaux, CHU, écoles et lycées, bâtiments administratifs, logements collectifs, ... Les travaux dans votre quartier visent à raccorder le site du FRAC et de l'Orchestre de Picardie.



contact et infos

06 82 49 69 19

contact@amiens-energies.com

Retrouvez toute l'actualité des travaux
sur le site internet ou le Facebook Amiens Energies:
<https://rezomee.fr/amiens-energies/>

